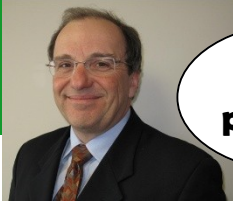




Bulletin de la SESAT

Le partenariat OBVAJ-OBVT-SESAT

Mot du président



L'année 2011-2012 qui vient de se terminer a encore une fois été riche en réalisations. La participation de la SESAT à la concertation régionale est plus active que jamais. Tables GIR, OBVs, projets miniers et autres ont été autant de plateformes où la SESAT a effectué la promotion des eaux souterraines dans la gestion intégrée du territoire.

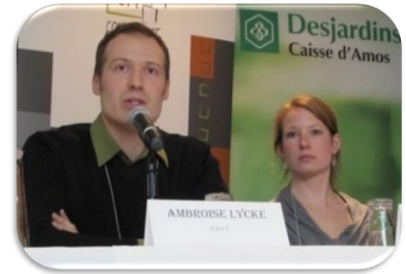
D'autre part, le projet pilote de gouvernance de l'esker aquifère St-Mathieu-Berry est maintenant sur les rails et le tout nouveau comité de gouvernance de l'esker qui verra sa réalisation tiendra sa 1^{ère} réunion en juin.

Nous vous présentons encore dans ce bulletin quelques morceaux bien choisis des activités en cours à la SESAT. Bonne lecture!

Serge Bastien
Président de la SESAT

Depuis leur fondation en janvier 2010, la SESAT travaille en partenariat avec deux organismes de bassin versant (OBV) régionaux, l'OBV du Témiscamingue qui œuvre au sud de la ligne de partage des eaux, dans le bassin de la rivière des Outaouais et l'OBV Abitibi-Jamésie qui complète la couverture régionale avec les eaux qui s'écoulent vers le Nord via les rivières Moose, Harricana et Nottaway. Des représentants de ces deux organismes siègent sur le conseil d'administration de la SESAT et vice versa.

Les trois organismes sont de plus en plus sollicités à participer à la concertation régionale, tant publique que privée. Mais nos ressources respectives sont limitées et la région est très grande. C'est dans cet esprit que l'OBVAJ, l'OBVT et la SESAT ont conclu récemment une entente qui nous permettra de nous séparer certaines tâches de concertation (ex. tables GIR, comités consultatifs de projets miniers, consultations publiques) et de pouvoir, au besoin, parler l'un au nom de l'autre afin que les enjeux relatifs à l'eau puissent bénéficier d'une couverture maximale en région. Des liens étroits doivent impérativement relier les organismes de gouvernance de l'eau de la région et ensemble, l'OBVAJ, l'OBVT et la SESAT constituent une équipe forte, efficiente et compétente.



Ambroise Lycke, directeur de l'OBVT et Cécile Bois, présidente de l'OBVAJ. (Marrin Guimoin, Abitibi Express, 2011)



Réseau Québécois sur l'eau souterraine



Participants au 80ème Colloque de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) : Les connaissances sur les eaux souterraines régionales: acquisition et transfert / Lancement officiel du RQES, Montréal, Qc, 7, 8 mai 2012 (Courtoisie de Rado Ravonjarivelo, 2012)

Depuis 2009, le Québec acquiert des connaissances sur l'eau souterraine à un rythme sans précédent, principalement via la mise en œuvre de projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES), des projets de cartographie financés par le MDDEP et différents partenaires régionaux. Les universités chargées des sept PACES en cours se sont regroupées dès le départ en un groupe de recherche interuniversitaire sur l'eau souterraine (GRIES). À l'approche de la fin de la première génération de projets PACES, il y a beaucoup de questionnement sur la façon de bien transférer ces connaissances aux gestionnaires du territoire et ainsi de rentabiliser l'important investissement de fonds publics

qui a été consacré à ces projets.

C'est dans cette optique que le réseau du GRIES s'est récemment élargi afin d'accueillir les partenaires régionaux des projets PACES: Conférences régionales des élus, Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ), SESAT, Association des consultants et laboratoires experts (ACLE), consultants privés et MDDEP, au sein du nouveau Réseau québécois sur les eaux souterraines (RQES). La mission de ce réseau est de consolider et d'étendre les collaborations entre les différents acteurs œuvrant dans le domaine des eaux souterraines, en jouant le rôle d'agent mobilisateur et de transfert de connaissances. Plusieurs pistes de transfert intéressantes ont déjà été avancées aux quatre coins du Québec. Le RQES permettra une coordination nationale des efforts de transfert et le développement d'outils communs performants et adaptables aux réalités des différentes régions couvertes par les PACES.



«Devenez membre!»

Une façon simple, concrète et gratuite de supporter la SESAT. Vous serez avisés de ses principales activités et communications et pourrez participer à ses assemblées générales : www.sesat.ca

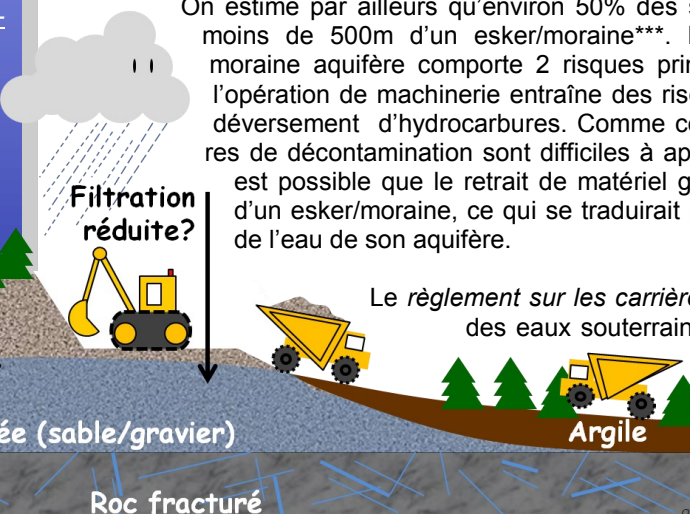
À venir...

- 28 mai - 2 juin. École d'été de l'UQAT en gestion intégrée des territoires
- 10 juin. Fin de la consultation publique sur la Stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable
- 18 juin Assemblée générale annuelle de l'OBV du Témiscamingue
- 20 juin Assemblée générale annuelle de l'OBV Abitibi-Jamésie

Une petite tranche d'esker avec ça?

En mai 2012, près de 2900 sablières sont ouvertes en Abitibi-Témiscamingue*, soit une sablière par 50 habitants mais seule une petite proportion est exploitée via des baux actifs (13% en février 2012**). L'identité des exploitants varie fortement : ministères, municipalités, entreprises privées, compagnies forestières, etc. Il n'est donc pas facile d'identifier un porte-parole pour cette industrie. À noter également que seulement une centaine de ces sablières sont soumises à un certificat d'autorisation environnemental émis par le MDDEP*.

On estime par ailleurs qu'environ 50% des sablières ouvertes sont situées sur ou à moins de 500m d'un esker/moraine***. L'exploitation d'une sablière sur esker/moraine aquifère comporte 2 risques principaux pour l'eau souterraine. D'abord, l'opération de machinerie entraîne des risques de contamination directe en cas de déversement d'hydrocarbures. Comme ces sites sont très perméables, les mesures de décontamination sont difficiles à appliquer et très onéreuses. D'autre part, il est possible que le retrait de matériel granulaire réduise la capacité de filtration d'un esker/moraine, ce qui se traduirait par une diminution indirecte de la qualité de l'eau de son aquifère.



Le règlement sur les carrières et les sablières ne prévoit aucun suivi des eaux souterraines (collecte d'échantillons ou mesure du niveau d'eau) avant ou pendant l'exploitation. Ainsi, l'impact de l'exploitation de sablières sur les aquifères que l'on retrouve dans certains eskers/moraines demeure à ce jour inconnu.

*GESTIM, Mai 2012. **MRNF, Direction régionale, Février 2012. ***UQAT, Mai 2012